

*Com. municipal — frontières comarcales —
travailleront à ces chemins*

Son fonctionnement est laissé à l'initiative des municipalités,
et ce n'est pas le gouvernement qui dirige. Une seule municipalité
réfractaire, ou récalcitrante dans un comté pourra faire manquer
tout le plan; et alors nous aurons des bouts de chemins amélio-
rés, mais non un réseau de chemins propre à la circulation. *emp*

Je crois qu'il y a moyen de faire mieux que cela.

Ma politique à moi, la voici:

1°. Classifier les chemins selon leur importance respective,
puis charger directement la province d'améliorer ceux qui consti-
tuent des artères dans chaque comté et chaque région;

✓ 2°. Quant aux chemins secondaires ou d'importance locale,
continuer le système de primes établi par la loi de 1907 et ses amen-
dements.

Il vaut mieux que la province se charge elle-même d'amélio-
rer les chemins principaux ou artériels. Elle peut emprunter plus
facilement et à de meilleures conditions que les municipalités,
puis elle est en état de procéder avec plus de méthode et suivant
un meilleur plan d'ensemble.

Cela ne coûtera pas plus cher à la province, car elle ne sera pas
exposée, comme sous la loi de M. Gouin, à payer peut-être pour
des chemins d'importance tout à fait secondaire.

PONTS EN FER.

Je suis d'avis que la province doit continuer à subventionner
les ponts en fer, aussi longtemps, du moins, que ses finances le lui
permettront. Il s'agit simplement de voir à ce que ses subven-
tions ne servent pas d'engins électoraux, comme c'est parfois ar-
rivé sous l'administration actuelle.

Il serait sage aussi d'exiger toujours qu'un pont soit dûment
municipalisé avant que le gouvernement ne le subventionne.

PONTS ET CHEMINS DE PEAGE.

Le gouvernement Gouin a fait jusqu'ici beaucoup de bruit,
mais peu de besogne en rapport avec l'abolition des barrières de
péage dans la province.

La barrière du pont Dorchester, dans Québec, a été reculée
jusqu'aux limites de la ville, moyennant une réduction de tarif, et
celles des ponts Viau et Lachapelle, dans le comté de Laval, sont
disparues depuis quelques mois.